



RAPPORT FINANCIER 2018

Ce rapport concerne l'exercice comptable du **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018**.

Tout d'abord, les dépenses sont quasi stables, soit **720 335,49 €** contre 719 408 € en 2017.

Les recettes s'élèvent à **727 374 €** contre 741 884 € en 2017, soit une diminution de 14 510 € (Soit environ - 2 %).

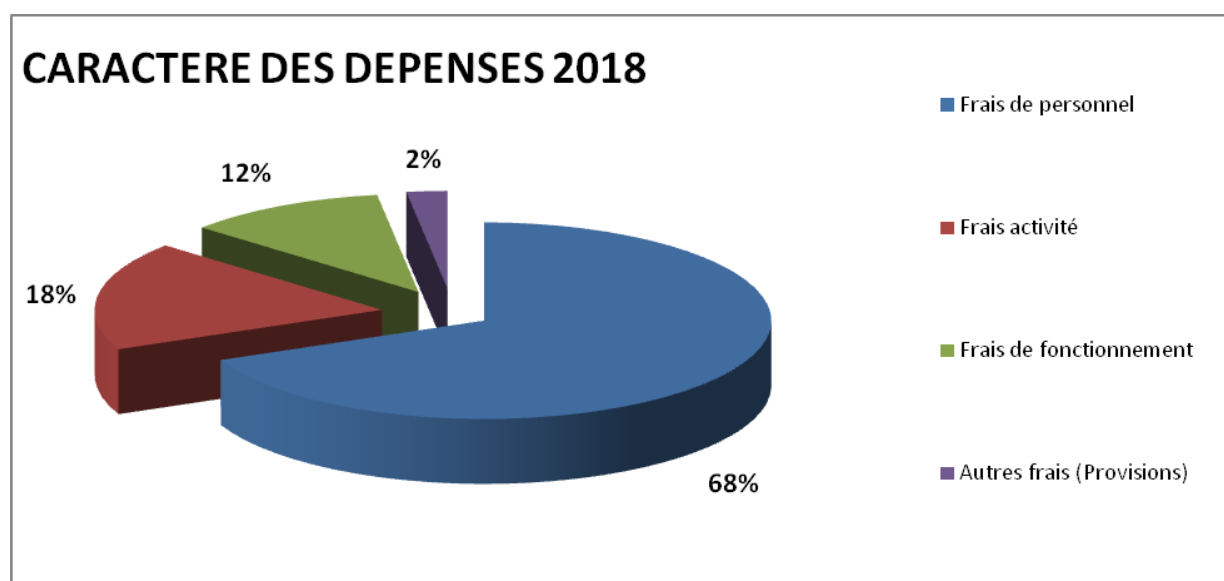
Ce qui génère un excédent de : 7 038,51 €

NATURE DES PRINCIPALES DEPENSES

Le détail précis est consultable sur les livres comptables à votre disposition. Toutefois, en voici quelques grandes lignes illustrées sur le diagramme fourni :

- Frais de personnel (rémunérations + charges) pour environ **68%** du budget, soit **492 986,25 €**.
- Ensemble des animations, ateliers, sorties, organisés par le CSC ou en partenariat avec d'autres structures et prestataires divers pour environ **18% du budget** soit **129 365,13 €**.
- Frais de fonctionnement (Redevance – crédit bail, frais postaux – télécommunication, maintenance, fluides, assurance...) pour environ **12% du budget**, soit **81 423,29 €**.

De plus, cette année, nous avons inscrit et comptabilisé des dépenses non structurelles qui représentent environ 2% du budget soit **16 560,82** dont 15 452,73 € en provision pour risque, concernant le projet FAMI 2018



ORIGINE DES PRINCIPALES RECETTES

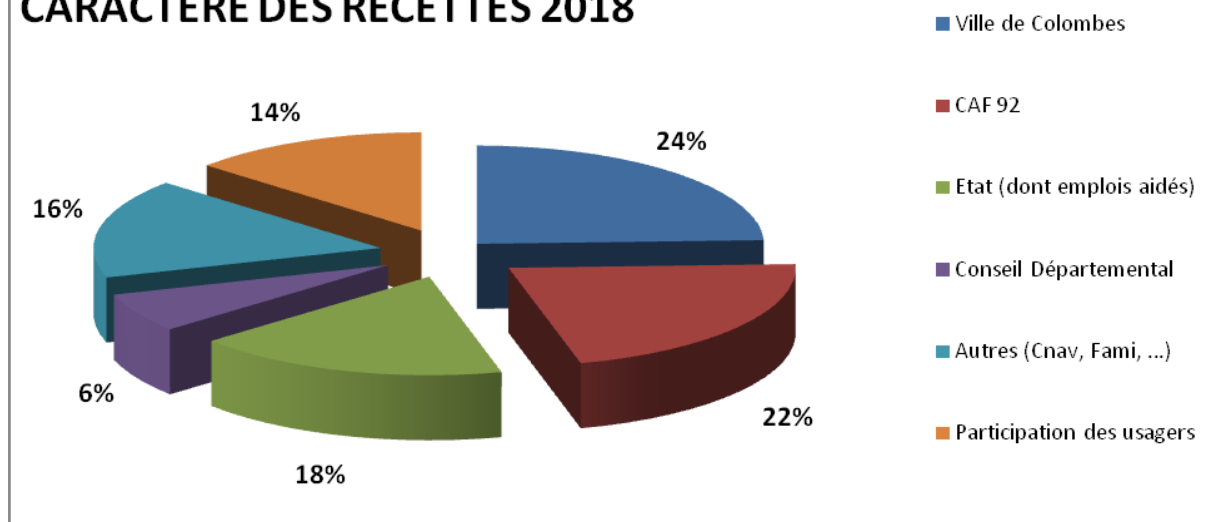
On constate, une hausse de la participation de nos usagers liée à l'augmentation du nombre d'adhérents (+14%) sans modification des prix unitaire des prestations.

L'association a obtenu une subvention du Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) en financement du projet "coordination, accueil et intégration", pour un montant total de 504 765,35 €, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2019 (3 ans). Ce projet, dont notre CSC est le coordinateur, a été monté en partenariat avec le CSC des Fossés-Jean et le CSC Europe. La répartition de la subvention entre les 3 centres sociaux est effectuée en fonction des missions et du volume d'heures consacré au projet. La part du CSC 2018 est de 77 097 euros.

On constate une stabilité des financements de nos partenaires mais baisse de la participation Etat liée aux emplois aidés, avec la fin des contrats avenir.

	2017	2018	Ecart N - 1
Ville de Colombes			
Subvention de fonctionnement	140 000 €	140 000 €	0 €
Appel à projet – Contrat de Ville	26 500 €	26 500 €	
Sous-total	166 500 €	166 500 €	
Caisse d'allocations familiales (CAF 92)			
Prestation de service (AGC - ACF)	87 690 €	89 006 €	+ 2 466 €
Prestation de service "ALSH" et "CLAS"	38 101 €	49 651 €	
Autres dispositifs - Appel à projet	18 900 €	8 500 €	
Sous-total	144 691 €	147 157 €	
Etat			
Appel à projet - Contrat de Ville	46 800 €	46 800 €	- 27 710 €
Dispositifs - Emploi aidé – Poste Fonjep	51 985 €	39 275 €	
Autres dispositifs - Appel à projet	50 000 €	35 000 €	
Sous-total	148 785	121 075 €	
Conseil départemental 92			
Appel à projet - Contrat de Ville	34 500 €	34 500 €	+ 6 000 €
Subvention de fonctionnement	3 500 €	3 500 €	
Autres dispositifs – Appel à projet		6 000 €	
Sous-total	38 000 €	44 000 €	
Autres			
CNAV – Appel à projet	16 000 €	16 000 €	+ 6 314
Bailleur CHP - Activités d'accès aux droits	15 000 €	15 000 €	
FAMI – Appel à projet fonds Européens	74 616 €	77 097 €	
CRIF – Prime contrat d'apprentissage		2 833 €	
Bailleur LOGIREP – Repas de fin d'année		1 000 €	
Sous-total	105 616 €	111 930 €	
Participation des usagers			
Inscription / Adhésion / activité / sortie....	80 733 €	91 825	+ 11 092 €
Sous-total	80 733 €	91 825	

CARACTERE DES RECETTES 2018



Nombre d'adhérents - d'inscrits : 1455 contre 1 213 en 2017 (soit une augmentation importante de 20%). Ceci reflète l'impact croissant de notre Association envers la population du quartier.

Pour animer, créer, gérer l'ensemble des actions menées par notre Association, c'est toute une équipe de salariés et bénévoles qui sont au service de notre projet, de nos adhérents :

- **Salariés** : Au 31 décembre 2018, l'association est composée de 28 salariés, soit 8,9 équivalents temps plein (vacataires compris). 2018 a permis la transformation d'un emploi aidé (contrat avenir) en un CDI. Cette embauche correspond à la volonté de professionnalisation de notre équipe dans le cadre du projet social.
- **Bénévoles** : l'investissement des bénévoles représente une contribution forte au fonctionnement et à la vie de l'Association. En 2018, cette contribution a représenté 2332 heures soit en valeur financière 32 648 € (au taux horaire du SMIC avec charge de 14 €), ou en équivalent temps plein à 1 emploi ½. La participation des bénévoles a augmenté en 2018 de 28%.

De plus, la municipalité finance également de façon indirecte les activités de l'association via la mise à disposition des locaux et de matériels sur des actions/animations. La mise à disposition gratuite des locaux actuels est estimée à 46 666 € par an. Seule la partie fluide (eau, électricité) est financée par l'Association, en 2018, cette charge est de 5 301 €

L'exercice comptable 2018 est excédentaire, de 7 038,51 €. Après 2 ans de déficit en 2013 et 2014, c'est le 4^e exercice de suite excédentaire .

Le fonds associatif passe ainsi de 55 131 € fin 2017 à 62 169,51 € (Environ 2 mois de charges).

Cependant, le fonds associatif reste insuffisant car il est recommandé pour une association de disposer de 3 mois à 6 mois de charges (environ 90 000 euros) pour assurer le cycle de fonctionnement de la structure et gérer le décalage entre le décaissement des charges et l'encaissement des subventions et prestations de services qui représentent environ 87% de nos produits.

Notre situation financière, bien qu'en voie de rétablissement, reste donc fragile tant qu'une reconstitution suffisante du fonds associatif n'aura pas pu être réalisée.

La commission finances devra donc rester en veille afin de maintenir cette dynamique.

Le Conseil d'Administration remercie les membres de la commission finances pour le travail réalisé ainsi que l'équipe salariée et bénévoles.